

Ici en s'attaquant aux cagoulés, il paralyse et divise l'ensemble des militants et en s'attaquant aux femmes en burka, il stigmatise et isole l'ensemble des musulmans ou considérés comme tels (déjà en 1958, l'Etat colonial faisait brûler les voiles des femmes algériennes pour endiguer la lutte des insurgés). Le prétexte: combattre ceux dont l'identité cachée représenterait un facteur d'«insécurité». La vérité: nous contraindre à être toujours visible aux yeux de tous, refuser l'existence de «communautés» (familiales, amicales, politiques ou religieuses...) échappant au contrôle. La force devant rester le monopole du pouvoir, l'Etat développe, de son côté, des sections d'interventions armées, entraînés et cagoulés. Il s'agit de continuer à dessiner la figure à double tête d'un supposé «ennemi intérieur» islamiste ou «ultragauchiste» afin de s'autoriser à anti-terroriser tout le monde. Alors gardons l'oeil et méfions nous toujours: derrière le masque (qu'il soit burka, cagoule, capuche ou écharpe...) de ceux que l'Etat dévoile comme étant nos ennemis il y a nous-mêmes surtout quand cela ne nous ressemble pas du tout.

> Vincennes: tout continue

Le 6 juin, un homme sous mandat d'arrêt est interpellé et incarcéré en région parisienne. Il est l'un des dix inculpés de l'incendie du centre de rétention de Vincennes du 22 juin 2008 (et pas huit comme on le croyait). L'instruction a été rouverte. Après Moïse Diakitè le 10 juin, Mahamadou Dramé et Ali Diallo ont été libérés respectivement les 16 et 30 juin, la date du procès n'étant toujours pas fixée. Le 19 juin, un rassemblement ne comptant qu'une centaine de personnes a eu lieu devant le centre. Un retenu au téléphone le 21 juin: «*Nous avons entendu beaucoup de sifflements, de voix, jusqu'à 20h. On entendait les voix dans le mégaphone. Au début, nous avons répondu par des cris, en manifestant dans la cour. Mais l'officier et toute son équipe sont venus pour calmer un peu. Les gens allaient dans les chambres car ils ont peur. Les flics provoquaient et intimidaient.*» Mais voilà, depuis le 30 juin, une grève de la faim générale est menée par les retenus suite à plusieurs tentatives de suicide, exigeant entre autres la fermeture des centres de rétention et la régularisation des sans-papiers. Le 7 juillet, deux grévistes très actifs ont été expulsés vers Alger. Le soir, la grève s'est arrêtée, témoignages sur: resistons.lautre.net/spip.php?article421

> Expulsion de la Bourse du travail: le gage

En 1980, le maire communiste de Vitry-sur-Seine a fait raser au bulldozer un foyer de travailleurs maliens. C'était pour, disait-il, ne pas créer un «ghetto»! Le 24 juin 2009, le service d'ordre de la CGT, a «libéré» la Bourse de travail «entravée» de la rue Charlot à Paris, en jetant dans la rue plusieurs centaines de sans-papiers, eux aussi, pour la plupart, africains. L'agression a été justifiée par un communiqué de la CA signé par son secrétaire général, les syndicats membres de la CA (CGT, FO, Solidaires, CFTD, CFTC, CFE-CGC et UNSA) ne s'en sont pas désolidarisés publiquement.

Ces «libérateurs» étaient masqués, armés de matraques et de gazeuses. Ils étaient habillés en bleu de travail, sans doute pour manifester le caractère «ouvrier» de l'expédition. Le «mouvement syndical», associatif, politique de «gôche», les «anticapitalistes» (à quelques rares exceptions près) détournent hypocritement la tête quand ils ne tentent pas de récupérer le mouvement.

Une fois de plus, de la manière la plus honteuse, ces bureaucrates et ceux qui s'écrasent devant eux, font preuve de la haine des pauvres, de chauvinisme et de racisme blanc. Une fois de plus un gage honteux a été fourni au pouvoir et au patronat: les BAC syndicales font le plus sale des boulots à leur place. Malgré tout, les sans papiers résistent. Depuis, ils campent sur le trottoir devant la Bourse (Paris, bd du Temple) sous la menace, cette fois-ci, d'une intervention policière. Solidarité et vigilance!

<http://resistons.lautre.net/>

infos pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°77 • juillet 2009

Recevoir ce bulletin par internet: resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet: <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Colère et résistance pour Ali, Lamine et les autres!

Les cendres de Papon n'ont pas été dispersées dans la mer mais les murs des comics en sont toujours imprégnés. Ce qui nous rappelle les pires heures d'octobre 1961. C'est ce qu'on peut penser après la terrible rencontre de deux chibanis avec la police à Argenteuil. Ali et Arezki, deux retraités, sont arrêtés par une patrouille de police. Ali, le passager du véhicule, voyant son ami se faire molester par des policiers, décide de réagir en essayant de calmer ces derniers mais cela se retourne contre lui. À partir de là, leur avenir était scellé. Arezki survivra et Ali décèdera à l'hôpital. La version de la police: Ali et Arezki étaient sous l'emprise de l'alcool et Ali avait un cœur fragile, c'est pour cela qu'il est décédé. Version qui va à l'encontre du seul témoin Arezki. Comme d'habitude les policiers ne sont pas inquiétés. Cette dramatique histoire sonne à nos oreilles comme du déjà entendu. Souvenez-vous Lamine, il y a tout juste deux ans, mourait après avoir été interpellé. Version de la police: c'était un drogué et une personne violente! Dans ces deux histoires (comme dans bien d'autres) familles et membres du comité de soutien organisent marches, rassemblements pacifiques pour réclamer justice et vérité. Lors de ces manifestations, on entend « nous ne

lâcherons rien mais restez calmes et dignes!» Dignité et colère seraient-elles antinomiques? La vérité et la justice les a-t-on déjà obtenues dans ce genre d'affaire? NON! Ce qui nous amène à penser que ces cris de justice et de vérité resteront inaudibles. Aujourd'hui, ce slogan est devenu la meilleure des polices, car il implique la passivité des gens qui réfrènt leur colère. Aujourd'hui, ne faudrait-il pas crier sa colère et annoncer sa résistance? La pression massive, organisée et populaire, détachée de toute organisation politique, ne pourrait-elle pas briser ce cercle vicieux qui génère des assassinats qui restent à jamais impunis? Crions notre colère, organisons-nous! Plus que jamais, pas de justice pas de paix!

> Le dévoilement du «terroriste en burkagoule»

Des manifestants qui portent une cagoule, des femmes musulmanes qui portent une burka. Apparemment tout les oppose. Mais l'Etat leur réserve le même traitement: l'interdiction (déjà décrétée pour la cagoule, en projet pour la burka). Alors il faut s'interroger. En criminalisant une extrême minorité, l'Etat se donne le pouvoir de contrôler et d'anesthésier des pans entiers de population. → (suite en page 4)

> RiPOSTE dans les quartiers populaires

«Œil pour œil, dent pour dent» titrait l'édito du dernier numéro, au risque de choquer les plus pacifistes, mais peut-être l'expression la plus adaptée à la situation dans les quartiers populaires... chronique.

Villiers-le-Bel (Val d'Oise), le 9 mai, deux jeunes gens perdent un œil lors d'une intervention policière, l'affaire est largement médiatisée. Depuis, le soir du 6 juin, à plusieurs reprises, des patrouilles de police essuient des jets de projectiles et tirs de feu d'artifice dans le quartier de Saint-Christophe à Cergy, et non loin de là à Villiers-le-Bel. Les heurts se poursuivent jeudi 11, vendredi 12...

Deux ans après la mort de Larami et Mushin, alors que l'information ouverte contre X pour «homicide involontaire» piétine, destinée à rejoindre les autres cas des oubliettes judiciaires, s'ouvrait en ce début juillet au tribunal correctionnel de Pontoise le procès de dix prévenus accusés de jets de pierre en réunion avec guet-apens contre les forces de l'ordre en novembre 2007. Jusqu'à trois ans fermes requis par un procureur qui voit dans la mort des deux adolescent un simple «accident de la circulation»... Délibéré le 17 juillet.

Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) les «Grands Ensembles», samedi 27 juin au soir, la police débarque alors que des habitants tirent des feux d'artifices, chose interdite dans le département. La tension monte, durant l'échauffourée les mortiers crachent leurs feux en direction des bleus...

Mantes-la-Jolie (Yvelines) samedi 27 juin, dans le quartier du Val Fourré, un énième contrôle d'identité lorsque soudain, les schmits reçoivent des projectiles. Obligée d'appeler les renforts pour finir le contrôle, la police fait le vide à coup de lacrymo et de flash-ball... Les Tarterêts, **Corbeil-Essonnes** (Essonne), dimanche 28 juin au soir, quelques 400 personnes entament une kermesse au cœur du quartier. Un contrôle d'identité... pris à parti les flics sortent les grenades lacrymogènes et arrosent la foule...Cinquième collision depuis avril.

Dans le quartier des Bosquets de **Montfermeil** (Seine-Saint-Denis), le mardi 1^{er} juillet le conseiller spécial de l'Elysée accompagne la BAC en patrouille, leur voiture est «sévèrement caillassée».

> SUR LE VIF

Délation contre-pied

« Un vendredi après-midi de mars 2009, à Paris [...]. Devant mon immeuble, je vis un attroupement de volailles [...] à la recherche d'un sans-papiers qui serait caché par quelqu'un dans l'immeuble, suite à la dénonciation bienveillante d'une personne préférant rester anonyme. [...] Sachant que ma voisine pouvait être [cette] personne [...], j'allai la prévenir. Paniquée, elle se dit qu'il valait mieux le cacher chez une amie [...] il fallait que la flicaille soit éloignée de l'immeuble. [...] Je décide d'aller leur dire que j'avais vu un noir sortir de l'immeuble en courant vers telle rue. Mais serai-je crédible face aux vaches? [...] C'est alors qu'en prenant l'ascenseur, j'y rencontre l'Elu. [...] J'ai tout de suite pensé que ce facho serait plus crédible que moi pour parler aux condés. Je lui dit sur un ton alarmiste : "Vous savez que la police recherche un sans-papiers dans l'immeuble? Je ne suis pas sûr que ce soit lui mais j'ai vu un noir sortir de l'immeuble en courant vers la rue de E". Il me demanda [...] "Vous l'avez dit aux policiers?". "Non". [...] En sortant de l'ascenseur, il fût trop heureux d'aller prévenir monsieur l'agent [...]. Nous avons ensuite attendu quinze minutes environ pour être sûrs que la maison poulaga s'était bien éloignée, puis nous l'avons amené chez l'amie Malheureusement, à peine deux semaines plus tard [...] ceux qui l'ont caché par la suite ont été [...] dénoncés par un voisin anonyme [...] »

Lire l'intégralité sur :

<http://resistons.lautre.net/spip.php?article420>.

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Justice coloniale, justice de classe

Palais de justice de Nouméa, 29 juin : le verdict tombe sur les 28 militants de l'USTKE (syndicat offensif de Nouvelle-Calédonie) jugés pour «entrave à la circulation d'un aéronef». De 2 à 12 mois fermes pour 9 d'entre eux, dont 6 ont été immédiatement incarcérés. 4 mois de sursis pour les autres. Le 28 mai ils organisaient un rassemblement à l'aérodrome de Magenta en soutien aux employés d'AirCalédonie luttant contre des licenciements abusifs. Arrivée des gendarmes mobiles et GIPN les manifestants se sont repliés sur le tarmac pour fuir les lacrymos, des affrontements ont éclaté. Certains se sont alors réfugiés dans deux avions en stationnement qu'ils ont occupé un temps. L'avocat d'AirCal parle d'actes de banditisme, le syndicalisme étant «un droit fondamental qui doit s'exercer dans des conditions normales». Conditions rimant avec collaboration et soumission, ce qu'ont bien intégré les centrales syndicales de la métropole.

Territoires occupés

En avril 2008, se déployait à Saint-Denis la première des vingt-quatre Unités territoriales de quartier (Uteq) visant certains quartiers considérés comme «sensibles», Villiers-le-Bel, ou Choisy-le-Roi depuis juin dernier. Des petits groupes de flics, casque et protections, flash-ball bien en vue, fermant la marche en reculant, «nous n'allons pas faire de l'ilotage pacifique» assure la commissaire responsable de l'unité à Choisy-le-Roi (20 minutes 09/06/09). L'intention rejoint la pratique, «ma sœur regardait par la fenêtre un soir, elle s'est pris un flash-ball. Elle a porté plainte, mais moi je sais que ça ne sert à rien.» (Libération 02/07/09) Des patrouilles armées jusqu'aux dents piétinent les espaces de vie, stratégie de tension, une police spéciale pour les quartiers.

On ne lâche pas !

Une marche rassemblant plusieurs centaines de personnes dans les rues de Grasse, et face à la pression populaire, le parquet a donné son feu vert pour la mise en examen des policiers incriminés dans la mort

du jeune Abdelhakim Ajimi. Pour rappel, Abdelhakim est mort suite à une technique d'étranglement très pratiquée dans la police. Mais, quand un maillon du système judiciaire marche ce sont les suivants qui déraillent. En effet la juge d'instruction rejette en bloc la mise en examen des policiers. La famille et les soutiens comptent maintenir la pression.

Histoire ordinaire

Un jeune, tout juste 18 ans, conduit sans permis à Chenôve près de Dijon. Il croise les flics, course-poursuite. Arrestation musclée : coups de latte, «sale bougnoule». Deux jours de garde-à-vue, brimades, coups, menottes trop serrées. Le médecin de permanence refuse de relever les marques de coups alors que des cicatrices sont encore visibles sur ses poignets plusieurs mois après. Comparution immédiate, 8 mois ferme, 2^{ème} année de BEP foutue. La famille ne veut pas laisser faire, pas tant pour lui que pour tous ceux qui viendront derrière. Pour joindre la caisse de solidarité dijonnaise : caisse-de-solidarite@brassicanigra.org

Chasse aux Ravers à Paris

Le 1^{er} mai 2009, c'est le teknival qui a été réprimé. L'Etat a saisi matériel de sonorisation et camions pour une valeur estimée de 2 à 3 millions d'euros. Le 20 juin est organisée à Paris une manif pour réclamer la restitution du matériel et dénoncer la répression que subit le mouvement de la tekno non commerciale en France. À la fin de cette Free Parade, les manifestants décident de prolonger la «teuf» au bois de Boulogne. Les centaines de personnes sur le site ont vu débarquer une armada de flics pour une séance de matraquage, lacrymos et flash ball à bout portant. Plutôt pacifiques, ils se sont retrouvés avec plusieurs blessés et une dizaine d'arrestations. Certaines comparutions immédiates avec des TIG et du sursis, le reste à suivre.



Comité d'Agathe

blog <http://egregorpourlajustice.over-blog.com> constitué par le comité d'Agathe, en soutien à une jeune femme ayant subi des violences de la part de la BAC en août 2007 à Paris. Prochaine audience en juillet.